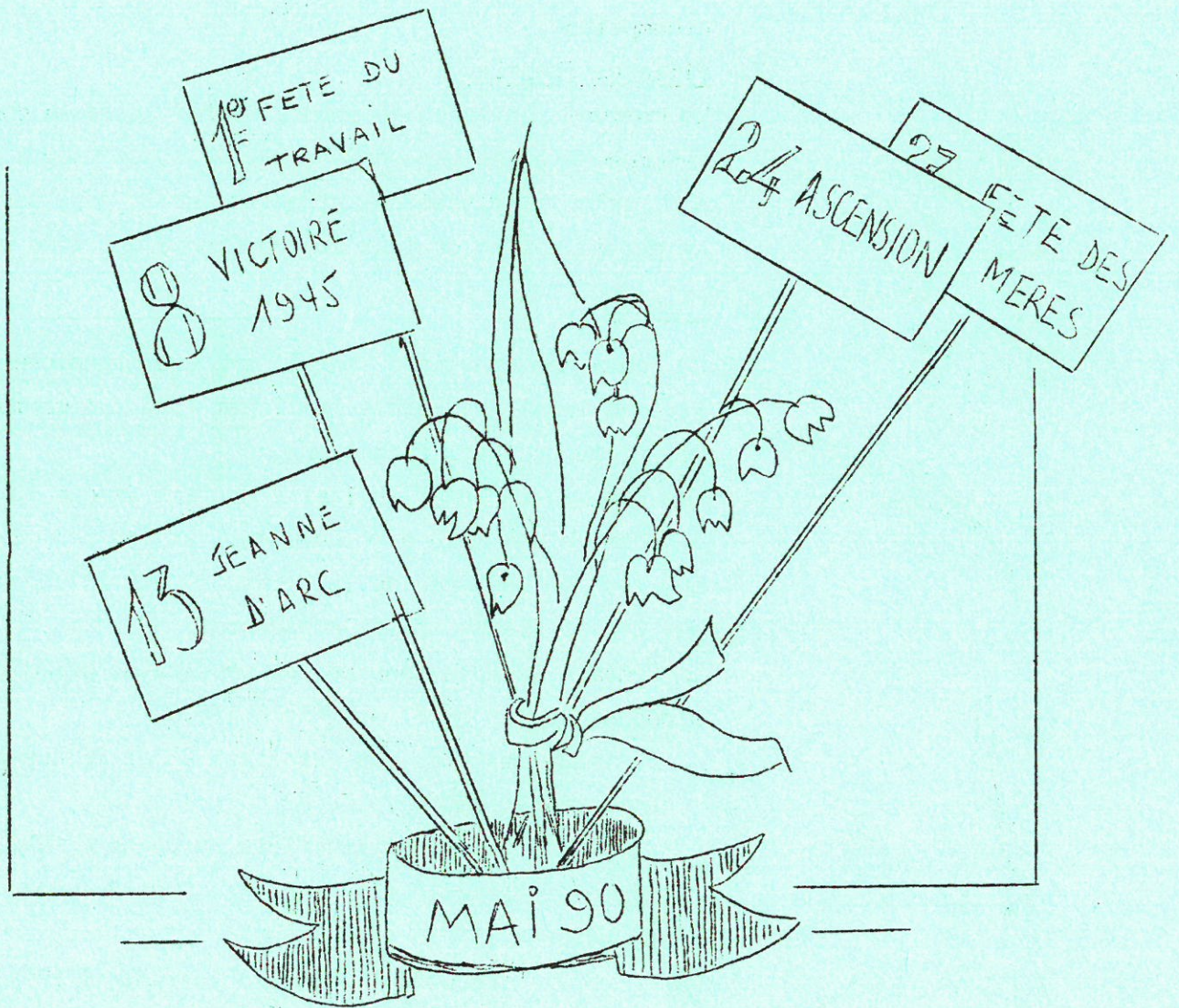


ENTRÉE-NOUS.

THIAVILLE SUR MEURTHE MAI 90 N°269



**** EN DIRECT DU CONSEIL ****

Le Conseil était réuni le 11 Mai 1990, salle de l'Annexe du Foyer Rural. Tous les membres étaient présents. Les points suivants ont été examinés:

1.- Droits de préemption.

Trois dossiers ont été présentés:

- la vente d'un terrain de 900 m² " Derrière le mur ",
- la vente d'un terrain de 2 330 m² au Pré de la Scie,
- la vente d'une maison située rue du Moulin.

Dans ces trois cas, la commune n'exerce pas son droit de préemption.

2.- Villages fleuris.

La commune, cette année encore, participera au concours et récompensera les personnes ayant le mieux fleuri leur maison, selon le classement effectué par le jury communal. La participation de tous les habitants est très souhaitée.

3.- Forêts.

La vente des chablis à Lunéville a été organisée par l'Office National des Forêts le 11 Mai 1990. La commune avait deux lots de chablis résineux.

Les 668 m³ des parcelles 1 et 2 ont été vendus 162 000 F aux Ets Roland MALO à Thiébauménil et les 373 m³ dispersés sur les 260 hectares de la forêt ont été adjugés 50 000 F aux Ets J. Claude TRUYER à Baccarat.

Le Conseil, compte tenu de ces résultats, prend les décisions suivantes qu'il notifie à l'O.N.F.:

.. résineux martelés des parcelles 25 et 26, vente prévue en automne 1990:

Le Conseil diffère la vente à 1991,

.. résineux martelés des parcelles 1 et 2, vente prévue en automne 1990:

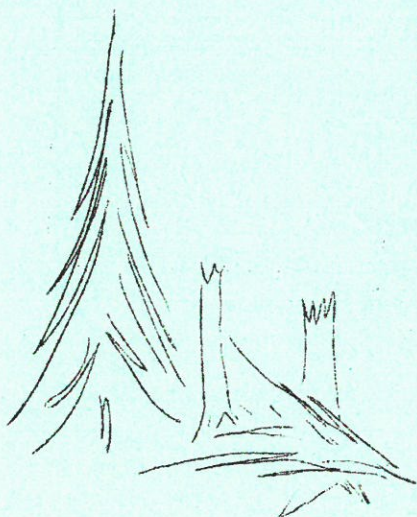
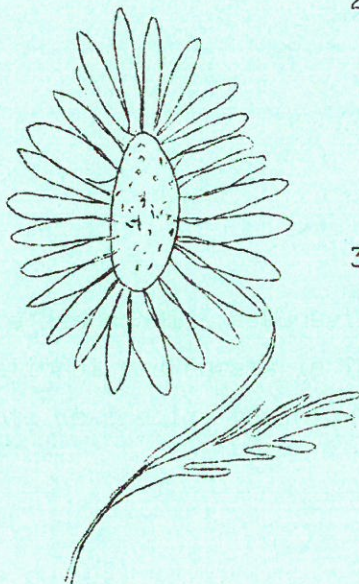
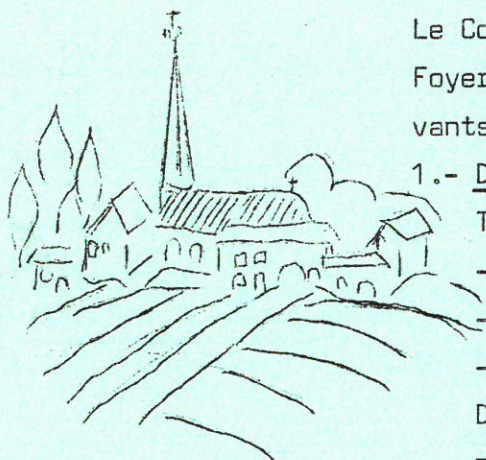
Le Conseil diffère la vente à 1991,

.. feuillus martelés des parcelles 25 et 26, exploitation prévue en régie pour les affouages 1991:

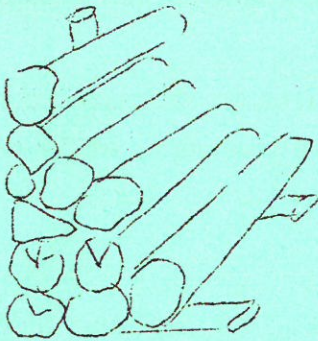
Le Conseil diffère l'exploitation.

Dans ces trois cas, il s'agit d'arbres n'ayant subi aucun

.../...



1000
1000



dégât et qui ont été " marqués " par l'O.N.F. pour être vendus. Le " marquage " avait été effectué avant la tempête.

Les chablis résineux qui restent dans les autres parcelles et qui n'ont pas encore été dénombrés par l'O.N.F. seront vendus dès que possible.

Les chablis feuillus des parcelles 1 et 2, et de toutes les autres parcelles, et qui n'ont pas encore été dénombrés par l'O.N.F., seront exploités en régie et serviront de coupes affouagères en 1991.

Enfin, le Conseil se rendra en forêt pour examiner les dégâts, sous la conduite des membres de la commission. Par ailleurs, une note est adressée à la Sous-Préfecture pour faire connaître au Ministère de l'Intérieur l'importance des dégâts.

4.- P.O.S. de Bertrichamps.

Le conseil souhaite être informé du projet de modification du P.O.S.

5.- Garderie:

Le Conseil valide les propositions faites par la commission et décide que la garderie fonctionnera à la rentrée scolaire de septembre 1990. Les modalités précises seront indiquées aux parents concernés lors d'une réunion organisée avec les représentants élus au Conseil d'école, les parents et la Municipalité. Les démarches administratives sont à réaliser dès à présent auprès de Jeunesse et Sports, des Services de la Protection Maternelle Infantile et de la Caisse d'Allocations Familiales.

6.- Conseil Municipal Junior.

Le Conseil adopte les propositions de la commission, à savoir:

.. Le Conseil sera constitué de 11 jeunes qui seront élus pour 2 ans. Seront électeurs les jeunes habitant Thiaville nés en 1981, 1980, 1979, 1978 et 1977. Les 11 Conseillers juniors éliront ensuite leur Maire et leur Adjoint.

Les élections auront lieu le mercredi 26 Septembre 1990. Le bureau de vote sera ouvert à la Mairie de 16 h à 19 h.

.../...





Les électeurs (c'est-à-dire les jeunes nés en 1981,80,79,78 et 77) recevront leur carte d'électeur, la liste des électeurs, la demande d'autorisation des parents, un planning des opérations et diverses informations pratiques.

Le choix de l'âge des Conseillers résulte du souhait d'assurer une continuité entre l'école primaire d'une part, et le début de l'enseignement secondaire (Collège).



7.- Secrétariat de Mairie.

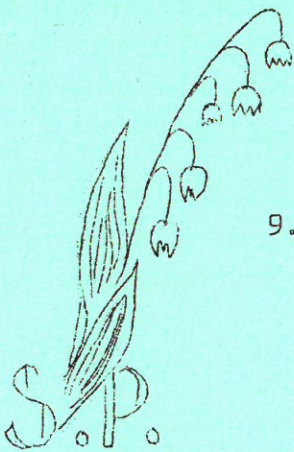
Le recrutement d'un secrétaire à temps plein implique qu'il soit titulaire du concours de secrétaire de Mairie selon le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ... qui n'a personne à présenter.

Le recrutement d'un temps plein risquant d'être impossible rapidement, le Conseil autorise le Maire à rechercher du personnel contractuel avec maximum autorisé de 31 heures par semaine.

8.- Sapeurs-Pompiers.

Sur avis favorable du Conseil d'Administration du Corps des Sapeurs-Pompiers, le Maire prononce l'intégration comme sapeur volontaire, pour cinq ans, de MM. André YOCOM, rue du Moulin, et Jean-Philippe TANGUY, route de Lachapelle.

Une troisième candidature est ajournée jusqu'à ce que l'intéressé ait effectué son service militaire.



9.- Foyer Rural.

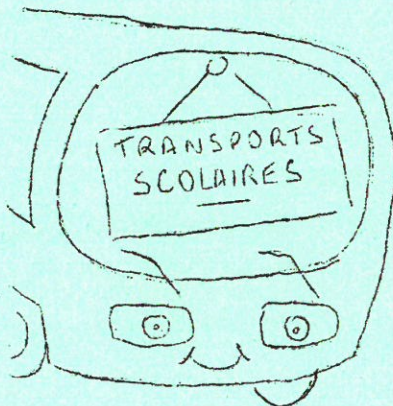
A compter du 1er juillet, la Mairie reprend à son compte la location de la salle du Foyer Rural. Les modalités pratiques de la mise à disposition de la salle aux Associations utilisatrices, compte tenu du matériel et de la vaisselle qui sont en indivision font l'objet de négociations avec le Foyer Rural et l'Association Familiale.



***** INSCRIPTION DES ELEVES *****

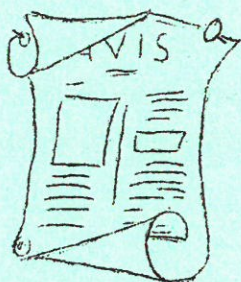
*
* Monsieur FOUSSE, Directeur de l'école de THIAVILLE/Meurthe, *
* inscrira les nouveaux élèves, nés avant le 11 Septembre 1987 (ar- *
* ticle 1.1 du règlement scolaire) *
*
* LE JEUDI 07 JUIN DE 17 H A 18 H. *
*
* Les parents sont invités à se munir du livret de famille, du *
* carnet de santé (vaccinations), et d'un certificat d'admission du *
* médecin de famille pour une première inscription (règlement scolar- *
* re), ou d'un certificat de radiation précisant le cours devant être *
* suivi en 1990-1991 pour les élèves venant d'une autre école. *
*

** TRANSPORTS SCOLAIRES **



Le Conseil Général communique:
Si vous devez utiliser un moyen de transport à la rentrée 1990-1991, inscrivez-vous auprès du secrétariat de votre établissement scolaire dès maintenant et avant le 15 Juin 1990.
Conditions de prise en charge à 100 %:
- fréquenter son établissement scolaire de secteur,
- résider à plus de 3 kms de l'établissement scolaire.
Pour tous renseignements, adressez-vous au Conseil Général, 1, rue Lyautey, 54035 NANCY CEDEX, tél.: 83 35 56 56.

** PROCHAINES MANIFESTATIONS **



26 Mai:	Soirée cabaret	F. Rural Thiaville
24 Juin:	Tournoi de football	F. Rural Thiaville
01 Juillet:	Rallye auto	F. Rural Thiaville
02-27 Juillet:	Ruche enfantine (CLSH)	A. Familiale Thiaville-Lachapelle

** SCOLYTES **

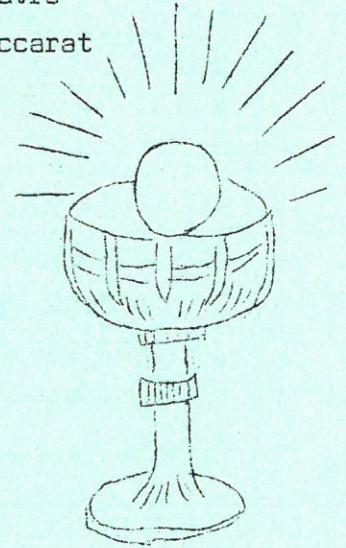
Ce sont les " BOSTRYCHES ". Mr. le Préfet rappelle par arrêté qu'il est imposé aux propriétaires forestiers: la reconnaissance, l'abattage, l'écorçage et l'ébranchage des arbres suspects. Le traitement ou le brûlage des écorces et des branches.

En cas de carence, le propriétaire verra sa responsabilité engagée et sera passible d'une amende. Les mesures nécessaires pourront, en dernier ressort, être prises par l'Administration en ses lieu et place et à ses frais.

.../...

**** OFFICES RELIGIEUX ****

Samedi	2 Juin	18 h	Messe à Baccarat
Dimanche	3 Juin	9 h	Messe à Thiaville et Deneuvre
Dimanche	3 Juin	10 h 30	Messe à Bertrichamps et Baccarat
Samedi	9 Juin	18 h	Messe à Merviller
Dimanche	10 Juin	9 h	Messe à Deneuvre
Dimanche	10 Juin	10 h 30	Messe à Baccarat
Samedi	16 juin	18 h	Messe à Baccarat
Dimanche	17 juin	9 h	Messe à Bertrichamps
Samedi	23 juin	18 h	Messe à Thiaville
Dimanche	24 juin	9 h	Messe à Deneuvre
Samedi	30 juin	18 h	Messe à Baccarat
Dimanche	1er Juillet	9 h	Messe à Merviller



**** LA VIE DU VILLAGE ****

◇ Décès: Le 3 Mai 1990, Henri POIREL décédait à Saint-Dié à l'âge de 66 ans. Membre actif de l'Association Familiale où il assura les fonctions de trésorier, membre du Centre Communal d'Action Sociale, membre du Conseil de Fabrique de la paroisse, organiste et membre de la Chorale, chacun appréciait sa gentillesse, sa générosité, son dévouement et ses nombreuses qualités de coeur, mises au service de la collectivité.

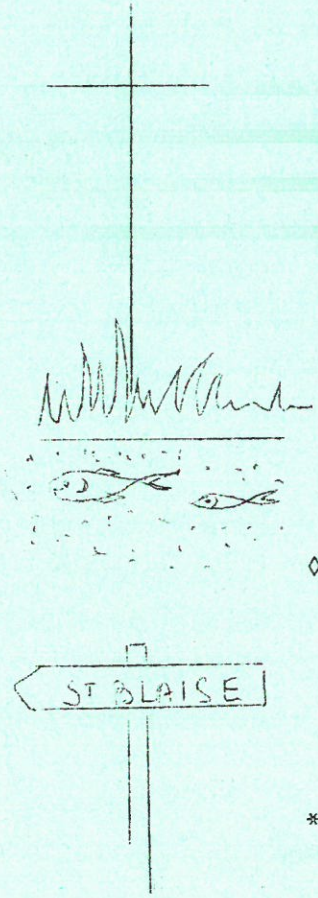
L'église fut trop petite lors de ses obsèques pour accueillir tous ceux qui vinrent lui rendre un dernier hommage. Son souvenir restera vivace dans les mémoires de tous ceux qui le connurent.

A sa veuve et à toute sa famille, nous présentons nos condoléances sincères.

◇ Des habitants qui nous quittent: Mr. et Mme Marc SOUQ et leur fille, demeurant 23, rue de Fagnoux à Thiaville/M, ont quitté notre commune pour La Hollande (commune de St-Blaise) où nous leur souhaitons un agréable séjour.

**** VACCINATIONS ****

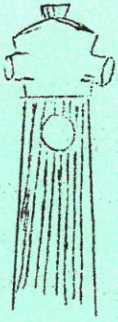
* Mercredi 13 Juin à 14 h 15 en Mairie:
Rappels D.T. Polio et tétanos adultes.



L'ACCUEIL A THIAVILLE . . . ÇA COMMENCE PAR DES FLEURS . . .



**** MANOEUVRES DES SAPEURS-POMPIERS ****



Elles ont lieu chaque 1er dimanche du mois au matin (à partir de 7 heures en été, de 8 heures en hiver). Bien que le maximum de dispositions soient prises pour limiter la gêne qui en découle pour les habitants, des perturbations dans la distribution du réseau d'eau peuvent en résulter. Notez-le et veuillez nous en excuser.

M . J .

**** DICTONS DE MAI ****

EN PATOIS

TRADUCTION

- | | |
|---|--|
| 1.- Lo jo d'lè Saint-Philippe,
Ç, a lè fête des châwrasses de bwaille. | Le jour de la Saint-Philippe,
C'est la fête des lavauses. |
| 2.- Dèvant lè Saint-Servais,
I n'é pwè d'été. | Avant la Saint-Servais,
Il n'y a point d'été. |
| 3.- S'i jale è lè Saint-Urbain,
Ni vîn, ni pain. | S'il gèle à la Saint-Urbain,
Ni vin, ni pain. |
| 4.- Quand mâille s'ré chaû,
Septembe riré haût. | Quand mai sera chaud,
Septembre rira haut. |
| 5.- Telle Rogâtion;
Telle fnâ. | Telle Rogation,
Telle fenaison. |

F . G .

**ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

1.- TENNIS DE TABLE. Quelques résultats:

En championnat, la saison est terminée pour les trois équipes: deux équipes sont promues en Division Supérieure:

En départementale 2: comme prévu, la 1ère équipe accède à la Départementale 1 à l'issue d'un remarquable parcours. Cette équipe est invaincue depuis maintenant deux ans (aucune défaite et aucun nul). Frédéric FALINE a remporté tous ses matches (21 sur 21). Il n'a joué que les matches importants. Alexis MARCOT n'a connu que deux défaites (54 sur 56), Raphaël BERTHIER 4 défaites (48 sur 52) et Laurent JEANNE 12 défaites (36 sur 48).

Les joueurs de l'équipe réserve ont remporté également quelques victoires en faisant quelques matches dans cette catégorie. L'équipe termine avec 5 points d'avance sur le deuxième: Saint-Roch (qui monte également en D 1), et 13 points d'avan-

.../...

ce sur le troisième: S.R.D. Saint-Dié.

En Départementale 3: la deuxième équipe monte en D 2 en terminant deuxième de son groupe (à 2 points de Moyenmoutier). Le troisième, Etival, est à 7 points. L'équipe n'a subi que deux défaites (contre le premier du groupe) et a mis quelques cartons aux autres équipes (4 fois 18-0 et 2 fois 16-2). Christophe COSSIN n'a subi que deux défaites (30 sur 32). Thomas DEBRAY, 4 défaites (36 sur 40), Frédéric DIVOUX 14 (30 sur 44) et Lionel CHARLIER 17 (27 sur 44).

La troisième équipe, en D 3 également, termine 8ème de son groupe. Les nouveaux joueurs ont eu beaucoup de difficultés lors des matches aller, mais se sont bien repris ensuite en réussissant quelques victoires individuelles à chaque match. Philippe COUTY a été le plus constant dans cette équipe en remportant 27 matches sur 56. Thierry BERTHIER, Philippe BERNARD et Axel SCHALK ont remporté une dizaine de matches chacun.

S.R.D. Saint-Dié et Raon-sur-Plaine avec 38 points et 37 points montent en D 2.

Il reste encore aux joueurs les quarts de Finale de la Coupe des Vosges à Remiremont (équipe de Régionale 3). Cette équipe est du niveau de Thaon que les Thiavillois ont éliminé en 8ème de Finale. Mais l'effet de surprise ne marchera plus.

Pour finir, Thiaville remettra son challenge en jeu pour la Coupe des Secteurs le 13 Mai à Gélacourt.

2.- CHAMPION

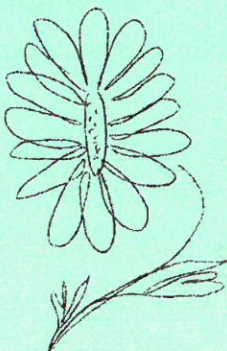
THIAVILLE compte depuis le 4 Mai un vice-champion de France Junior de Boxe. En effet, en catégorie Mi-Moyens, Lionel HYPOLITE, après avoir remporté brillamment tous ses autres combats, s'est retrouvé en finale à QUEVILLY, près de ROUEN.

Il a eu la malchance de tomber contre un boxeur local, survolté devant son public, et Lionel (licencié à DOMBASLE) a dû s'incliner par arrêt de l'arbitre.

Mais nous sommes persuadés que Lionel HYPOLITE va continuer sa progression et qu'il nous promet une revanche.

On n'a pas fini de parler de ce Thiavillois dans le monde de la boxe.

B . C .



Vous aimez la vie ...
alors vous aimez les fleurs.

3.- CLUB DE L'AMITIE: BALADE DES ANCIENS

Lors de la dernière réunion du Comité, il a été décidé d'organiser un voyage en Alsace le JEUDI 14 JUIN PROCHAIN. TRANSPORT assuré dans un car confortable de 50 places de la maison LAUNOY.

PROGRAMME de cette journée:

DEPART: LACHAPELLE: 7 heures THIAVILLE: 7 h 10 pour Sainte-Marie-aux-Mines où, vers 8 heures, le petit déjeuner sera pris au Restaurant du Col. Ensuite, nous irons visiter de 9 h à 10 heures le domaine LIVERSEL - ECHERY (fabrication des truites fumées). Puis nous prendrons la direction du Château du Haut-Koenigsbourg pour la visite des abords et profiter du superbe point de vue sur la plaine d'Alsace.

Le déjeuner, vers 12 h-12 h30, sera pris au Restaurant TOURING HOTEL de TANNENKIRCH.

- AU MENU: terrine de Fond blond, crudités,
Sauté de veau aux champignons frais,
Légumes de saison,
Gratin dauphinois,
Fromage, Coupe de fruits frais au kirsch.

- PRIX DU REPAS: 105 Francs (boissons non comprises)

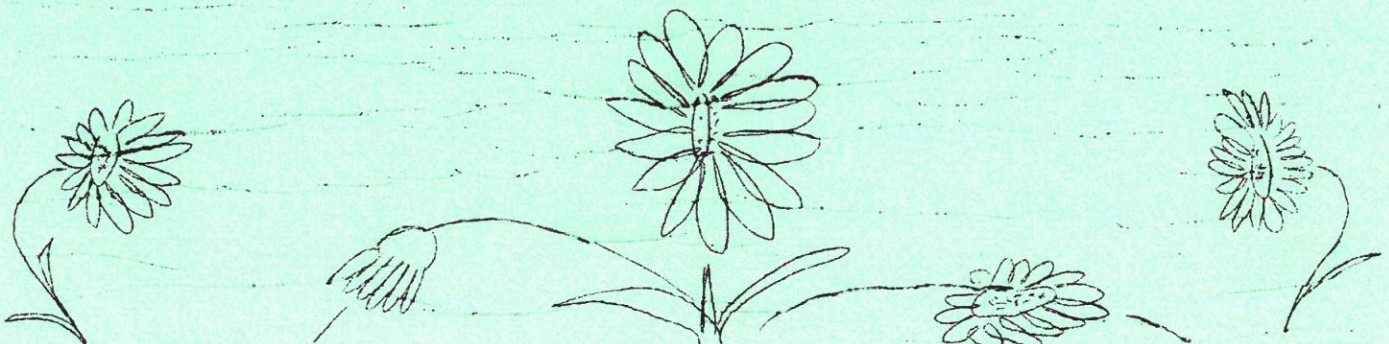
L'après-midi sera consacré aux visites de RIBEAUVILLE et ses environs, KAYSERSBERG, et retour par le Col du Bonhomme, Saint-Dié.

Le prix du transport (car) ainsi qu'une participation de 10 Francs par personne pour le repas, sera pris en charge par la caisse du Club.

Pour cette journée prometteuse de beaucoup de satisfaction, inscrivez-vous dès que possible auprès des responsables du Club. Il est souhaitable que les inscriptions du 25 Avril, dernière réunion du Club, soient également confirmées.

A . B .

*
* Dépôt légal: 328/80 Imprimerie: Mairie de THIAVILLE/M Directeur: JACQUEL M. *
*



L' ASSEMBLEE MUNICIPALE (suite)

LE DOMICILE DES MAIRES DE THIAVILLE APRES 1789

N° d'ordre	Prénom et Nom	Adresse actuelle
1	Toussaint BALLAND	7, rue de l'église
2	Pierre LITAIZE	16, rue de la Libération
3	Jean-Michel FERRY	12, rue de l'église
4	Jean-Claude PARADIS	10, rue de l'église
5-7	Quirin BALLAND	14, rue de la Libération
6	Jean-Baptiste FERRY	15, rue de l'église
8	Mansuy CUNY	19, rue de la Libération
9	Jean-Louis MATHIEU	17, rue de la Libération
10	Joseph MATHIEU	8, rue de l'église
11	Sébastien GRANDBLAISE	8, rue de la Libération
12-16	Joseph BOURGUIGNON	6, rue de la Libération
13-19	Nicolas PARADIS (1)	Mairie actuelle
14	Jean-Baptiste BOYE	19, rue de la Libération
15	Dominique MICHEL	6, rue d'Alsace
17-21	Victor MATHIEU	17, rue de la Libération
18	Jean-Baptiste MATHIEU	5, rue de la Libération
20-24-27	Eugène PARADIS	10, rue de l'église
22	Jean-Nicolas DIDIER	19, rue de la Libération
23	Charles OLIOT	6, rue d'Alsace
25	Jean-Baptiste DIDIER	8, rue de la Libération
26-28	Jean-Baptiste COLIN	3, rue de la Côte
29	Edmond DIDIER	Féculerie, disparue (1953)
30	Charles DALENCONTE	8, rue des Vosges
31	Jean HAITE	4, rue d'Alsace
32	Marcel LEMAIRE	9, rue du Moulin
33	Charles POIREL	1, rue des Vosges
34	André BIETRY	1, rue Pierre Pierron
35	Michel JACQUEL	10, rue de la Libération

(1): 13-19: Nicolas PARADIS était aubergiste-buraliste

Sources d'information: la première matrice cadastrale,
les listes nominatives des habitants.

.../...

THIAVILLE IL Y A 200 ANS

L' ELECTION DE LA PREMIERE MUNICIPALITE

Le 7 Février 1790, les citoyens actifs élisent le Conseil Général de la Commune comprenant le Maire, deux Officiers, un Procureur et six Notables et nommant un Secrétaire.

Ce Conseil Général remplace l'Assemblée municipale élue le 12 Août 1787.

Qui vote? Les citoyens actifs, c'est-à-dire les hommes, français, âgés de 25 ans et payant une contribution directe au moins égale à la valeur de trois journées de travail.

Qui peut être élu? Les citoyens actifs payant une contribution directe plus forte et qui monte au moins à la valeur locale de dix journées de travail. Les pauvres sont donc exclus.

Le montant de la journée de travail a été fixé par l'Assemblée municipale. (nous ignorons sa valeur pour Thiaville). Par la suite, il ne peut dépasser vingt sous.

Voici de larges extraits du procès-verbal de cette élection:

" Aujourd'hui septieme février 1790, à l'issue des Vêpres

En exécution des Décrets de l'Assemblée Nationale des mois de Décembre et Janvier derniers, pour la constitution des Municipalités dans tout le Royaume, et sur la convocation faite par les Membres de l'Assemblée municipale de ce lieu, le septieme février, les Citoyens actifs de la Communauté de thiaville étant assemblés au lieu ordinaire.

.....

Lecture également faite de la liste des Citoyens Electeurs et Eligibles, sans aucune réclamation, le nombre des premiers, présents à l'Assemblée, s'est trouvé être de trente sept et des seconds de vingt deux. (1)

Après quoi l'on a procédé, conformément auxdits Décrets, à l'élection du Président de l'Assemblée qui a été faite par un seul scrutin, et ce scrutin recueilli, dépouillé et compté par les trois plus anciens d'âge de l'Assemblée le Sr Isidore fery ayant réuni la pluralité relative des suffrages, a été proclamé en cette qualité.

Il a été procédé de la même manière à l'élection d'un Secrétaire, le scrutin recueilli, dépouillé et compté, le Sr Joseph Pierrat a été nommé en cette qualité.

Lesdits Srs, Président et Secrétaire, ont prêté serment en présence de l'Assemblée, entre les mains des Membres actuels de la Municipalité, de maintenir de tout leur pouvoir la Constitution du Royaume, d'être fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi, de choisir en leur âme et conscience les plus dignes de la confiance publique et de remplir avec zèle et courage les fonctions civiles et politiques qui pourront leur être confiées et l'Assemblée a également prêté le même serment entre les mains dudit Sr Président.

(1) En réalité il n'y a que 3 officiers municipaux, le Secrétaire a compté le Procureur comme Officier municipal.

C . B . (à suivre)